

La Saussaye



Le mot du Maire

Mesdames et Messieurs,

L'année 2021 est déjà bien entamée. Les journées pluvieuses des dernières semaines annoncent un début d'été quelque peu humide, l'apparition des rayons du soleil se fait attendre, j'espère qu'ils seront présents pour nous accompagner cet été, période propice à la détente et que la venue des beaux jours nous permettra de mieux affronter les difficultés de la vie quotidienne.

En effet, même si la tendance nous laisse penser qu'à partir du 30 juin les règles sanitaires seront allégées, ne baissons pas les bras et restons vigilants. Les gestes barrières et la vaccination restent les meilleurs moyens de combattre cette pandémie. Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

Cet édito sera consacré à plusieurs sujets majeurs pour l'avenir de notre commune.

Le budget 2021 proposé au conseil municipal le 30 mars reste marqué par les effets de la crise sanitaire aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Cependant les efforts de sobriété menés dans les dépenses de fonctionnement permettent de faire face aux impacts de la Covid 19.

Il nous faut aussi prévoir **un plan d'investissement ambitieux**, garder le cap du projet municipal sans augmenter les taux d'imposition communaux conformément à notre engagement.

Vous trouverez quelques explications et tableaux qui démontrent la bonne santé de nos finances malgré un contexte certes difficile mais maîtrisé.

Tout d'abord, en termes de travaux structurants, les projets évoluent de façon positive.

La salle des fêtes (renommée **Salle Bernard Gillet** par le Conseil Municipal en 2015): Les travaux touchent à leur fin et nous sommes dans l'attente des dernières finitions. Nous disposerons ainsi d'un espace rénové dans le cadre de la reconstruction énergétique.

La future salle du conseil et de mariage: le permis de construire est en cours d'instruction. Nous espérons un démarrage des travaux sur le second semestre. Ces travaux vont conditionner le déplacement de notre agence postale communale en lieu et place de l'accueil de l'ancienne mairie.

Le nouveau collège: le 7 mai dernier, le Président du Conseil Départemental, M. Pascal Lehongre, nous a accompagnés pour une visite de construction. La livraison est prévue pour le printemps 2022.

La commune travaille déjà sur l'aménagement de sentes piétonnes et cyclistes, notamment le long de la D840, pour permettre à nos collégiens de rejoindre ce nouveau lieu éducatif dans de meilleures conditions. En parallèle, le Département travaille sur la construction du pôle multimodal desservant le collège, pôle qui est le lieu de rencontre de tous les moyens de transports (routiers, bus, sentes piétonnes et cyclistes).

La route de St-Cyr: en septembre débutera la première tranche de travaux comprenant 400 m d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques. La pose de 3 ralentisseurs pour un début de sécurisation de cette voirie fortement empruntée se fera en juillet.

La rue Abbé Bellemin a subi une rénovation complète avec en prime l'aménagement des entrées. Certes, ce sont des travaux lourds qui ont occasionné de la gêne mais c'était absolument nécessaire.

Je profite de cet édito pour souhaiter la bienvenue à Mme Jennifer Lefebvre qui remplace Mme Isabelle Grégoire en tant que secrétaire générale et à Mme Nathalie Despriet, à l'agence postale communale, qui succède à Claire Simar partie en retraite bien méritée.

Nous accueillons aussi avec beaucoup de plaisir Messieurs Loisel et Dehayes nouveaux propriétaires du Manoir des Saules qui, après une période de travaux, envisagent une ouverture en 2022.

Je suis heureux que ce lieu puisse de nouveau vivre et animer notre commune. Je leur souhaite pleine réussite dans leur projet.

La communication: sujet toujours délicat à aborder. La feuille de saule dans sa version antérieure a vu sa fréquence modifiée au profit d'informations numériques, soit par le site de la commune, soit par « panneau Pocket » (que vous pouvez télécharger sur vos smartphones). Pour ceux qui ne disposent pas de ces outils cette feuille de saule nouvelle formule sera à disposition chez nos commerçants que je remercie pour leur participation à l'élaboration de ce document et en fin d'année elle reprendra les moments forts 2021 et vous informera de ce qui se passera en 2022.

Les conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter à toutes et tous un bel été.

Prenez soin de vous!

Très cordialement
Didier GUÉRINOT



Jeunesse & Environnement

Du nouveau pour nos ados :

Depuis le 5 mai, en partenariat avec l'Agglo Seine-Eure, la commune propose **des animations à destination des adolescents tous les mercredis de 14h30 à 17h30**. Envie de faire du sport, de participer à des sorties, de monter des projets collectifs? Rendez-vous à la Grange, située au parc Saint Nicolas. Des activités seront aussi proposées tout l'été, du lundi au vendredi, aux mêmes horaires ou à la journée selon le programme. Pour tout renseignement, contactez Brian au: 0781269619.



Restauration scolaire en primaire: plus de bio et de local à la cantine!

Afin de favoriser une alimentation saine et de privilégier les circuits courts, la commune, après avoir consulté les parents d'élèves, a décidé de passer une convention avec la Régie des 2RL, située à Louviers. Ce choix a permis d'anticiper l'application de la Loi EGAlim, qui exige 20 % de bio et 50 % de produits

locaux dans les cantines au 1^{er} janvier 2022, Ainsi, depuis le 1^{er} octobre 2020, les enfants saulcéens peuvent bénéficier de repas constitués à **43 % de produits locaux et à 25 % de produits bio**. Et c'est un succès! Notre objectif est de continuer de progresser pour tendre vers 100 % de bio et de local.

« Défi assiettes vides »: lutter contre le gaspillage alimentaire

Du 31 mai au 4 juin dernier, les enfants des écoles primaires ont pu participer au « **Défi assiettes vides** », proposé par la régie des 2RL, en lien avec le REGAL Normandie (Réseau pour Eviter le Gaspillage Alimentaire). Chaque jour, des pesées ont été effectuées pour mesurer la quantité de nourriture jetée à l'issue des repas pris dans nos cantines scolaires. Les résultats de ces pesées permettront d'ajuster les contenus des repas et de mettre en place des actions complémentaires à la rentrée prochaine, afin de **limiter au mieux le gaspillage alimentaire**.



Mise en place de carrés potagers Résidence Schneider: des fruits et des légumes à partager

En partenariat avec l'association Mieux Vivre, la commune et Mon Logement 27 proposent aux résidents des 24 appartements et 10 pavillons de la Résidence Schneider de **cultiver leurs carrés potagers**. Ainsi, une réunion publique d'information s'est tenue sur place le 26 mai dernier et 4 carrés ont été installés devant l'immeuble de la résidence. Concombres, courgettes, fraises, tomates... De quoi s'amuser, partager, se régaler! **Cette action est basée sur le volontariat des habitants**. Elle est complétée par la pose de 2 récupérateurs d'eau pour faciliter l'arrosage des plantations, et pourra être accompagnée par la mise en place de composteurs collectifs, grâce au soutien de l'agglomération Seine-Eure et aux formations assurées par l'association Saveurs et savoirs. Pour tout renseignement, appelez Christine au: 0698015102.

Karine LEBLOND, 1^{re} adjointe chargée de l'enfance-jeunesse et de l'environnement



Les prochaines élections auront lieu les 20 et 27 juin 2021 à la Salle des Sports de 8h00 à 18h00.



L'activité des travaux a été soutenue en 2020

Notamment la rénovation énergétique de la **Salle Bernard Gillet** au niveau BBC, et **l'installation de la Mairie** dans les anciens locaux de la Perception. Pour la Salle, il faut dire que le 1^{er} confinement a quand même stoppé l'activité, et cela n'a pas permis de terminer les travaux pour la fin 2020 comme cela était prévu. Le retard est désormais rattrapé et, vous avez pu découvrir le nouvel habillage d'isolation extérieur. Elle va pouvoir être louée dès que les règles sanitaires le permettront (Conditions disponibles à l'accueil de votre Mairie). Pour la Mairie, ce sont des aménagements et embellissements qui ont été réalisés pour permettre un accueil public plus adapté et des conditions de travail optimisées et sécurisées.

Pour l'année 2021, nous avons encore un programme chargé qui comprend plusieurs projets :

- Dans la lignée de ce que l'on vient de voir, il est devenu urgent de créer une **Salle de Conseil Municipal/Salle de Mariage** entre la nouvelle et l'ancienne Mairie. L'actuelle, située à l'étage, n'étant plus utilisable pour des raisons de sécurité et l'escalier en colimaçon ne permet pas les accès PMR (Personnes à Mobilité Réduite).
- Nous avons prévu courant juillet, la mise en place de **3 ralentisseurs route de Saint-Cyr** au niveau de la Côte Blanche, pour améliorer la sécurité sur cette route très utilisée.
- **Sur la Place du Cloître**, la Maison appelée « **Maison du Sonneur** » (une cloche le rappelle sur le pignon) va être rénovée pour en faire un logement locatif à loyer encadré. Les travaux sont prévus de septembre à la fin de l'année. En même temps, nous allons agrandir la place du Cloître par la reprise du jardin existant de cette maison.
- **À l'Église St Martin-la-Corneille**, les derniers travaux restants qui concernent la consolidation du clocher vont être réalisés au 2^e Semestre.
- Pour terminer nous allons entreprendre l'étude d'aménagements du **Clos St Nicolas** pour permettre à tous d'y passer d'agréables moments de détente.

Lionel CHOLLET, 2^e adjoint chargé des travaux et technique

Naissance

VOITOUX Mahaut : 01/01/2021
LANGUERRE Ayana : 12/01/2021
TARDIF FLAVIGNY Malo :
03/03/2021
CAUCHIS Nino : 25/03/2021
LIEHN Enzo : 28/03/2021
LEFEBVRE Lise : 12/04/2021
VANCANNEYT POTIN Aaron :
19/04/2021

Mariage

VELASTEGUI Paco &
GILBERT Tatiana le 29 mai 2021.

Décès

BERTHELIN René : 05/11/2020
GOUBERT Pierre : 04/01/2021
BEELEN Geneviève :
25/01/2021
ALLAIS Marcel : 21/02/2021
FERNANDÈS José : 21/03/2021
DESAPHY Yvonne : 19/04/2021
DESAPHY Jean : 23/04/2021
MARIN Patrick : 27/04/2021
MORIN J-Pierre : 28/04/2021

Éclairage public



Ce qui va changer :

À partir du 23 mai et ce jusqu'au 20 août extinction totale de l'éclairage public (un mois plus tôt). À partir du 21 août extinction dès 22h30 et ce jusqu'à 5h30 (une heure d'extinction supplémentaire). Seule la nuit du samedi au dimanche sera maintenue en éclairage permanent.

Pourquoi éteindre l'éclairage public ?

Les bonnes raisons d'appuyer sur l'interrupteur ne manquent pas notamment pour les finances.

L'éclairage public représente en moyenne 40 % de nos factures d'électricité.

En 2015 année de référence avant l'extinction partielle et totale de l'éclairage mis en place en juin 2016, nous avons enregistré un gain d'économie de 15 % sur notre dépense d'énergie, une manière de lutter contre le gaspillage énergétique et de dégager des économies sur notre fonctionnement.

Outre les économies, les collectivités doivent montrer l'exemple en matière de respect de l'environnement et de la sobriété énergétique. Cette modification s'inscrit dans une démarche globale pour franchir un nouveau palier dans la transition énergétique et écologique. Nous le savons l'éclairage public perturbe la biodiversité dont la flore et la faune.

Quand nous évoquons l'éclairage public, il est souvent difficile de trouver le bon équilibre entre l'enjeu sécuritaire et les bénéfices économiques et environnementaux.

Mais contrairement aux idées reçues :

- La majorité des délits se déroulent en journée.
- L'insécurité routière tend à diminuer en l'absence d'éclairage.

Nous rejoignons donc progressivement les 12000 communes (sur 35000) qui procèdent à l'extinction de l'éclairage.

Certain que vous accueillerez avec compréhension cette mesure relative à l'aménagement horaire de notre éclairage public.

Didier GUÉRINOT

Nous joindre

Tél. : 02 35 87 83 13

Mail : contact@lasaussaye.fr

Site internet : lasaussaye.fr

Actions sociales

La prolongation de l'urgence sanitaire perturbe bien évidemment notre vie communale et nos traditions. Depuis juin 2020, nous sommes dans l'action pour le devenir de notre commune, de ses habitants et les projets qui nous animent. La municipalité en collaboration avec le centre de vaccination de Saint-Aubin les Elbeuf/Caudebec les Elbeuf a permis, depuis février, de vacciner les personnes volontaires qui nécessitaient un accompagnement.



Le C.C.A.S. ne pouvant organiser le repas et le voyage de nos aînés de plus de 65 ans, moments conviviaux appréciés de tous, a proposé deux actions : La première avec la **distribution de bons d'achat** à faire valoir chez nos commerçants locaux (*la boucherie Eloy, la boulangerie Lambert, Yannick le primeur, Fabrice le fromager et Sébastien le maraîcher*) soit un total de 1299 coupons ; La seconde action autour **d'un plateau traiteur** de nos amis restaurateurs Loïc brasserie à Saint-Pierre des fleurs et la Cascade insolite au Vaudreuil, une manière revisitée de notre repas des aînés. Ainsi, 410 plateaux repas ont pu être distribués.

Mais notre action ne peut s'arrêter là, sans penser à nos adolescents. Chaque collégien se verra remettre **une entrée au Parc Sequoia Aventure** à Saint-Pierre les Elbeuf dès que les conditions sanitaires le permettront. Nous avons aussi soutenu une étudiante pour financer son séjour en Espagne dans le cadre d'Erasmus et employé pendant quelques semaines un étudiant dans notre agence postale.

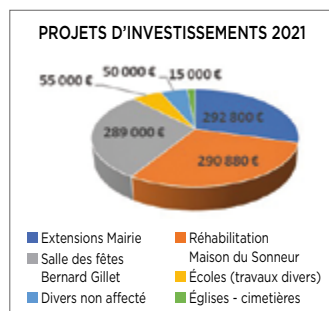
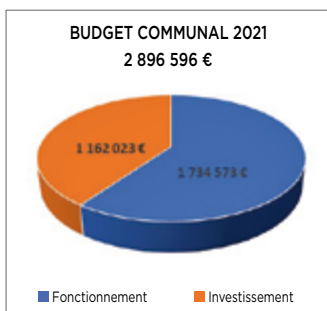
Cette période marquera probablement longtemps nos mémoires et qui nous aura fait prendre conscience de l'importance des rapports humains, des liens familiaux et de la solidarité.

Continuons, en respectant les gestes barrières et en faisant preuve de responsabilité pour nous protéger collectivement.

Prenez soins de vous.

Aurélien LEFRANÇOIS, 3^e adjointe
chargée des affaires sociales

LA SAUSSAYE : Budget communal 2021



Notre budget communal global 2021 de 2896596 €, relativement conservateur, s'inscrit dans le prolongement des années antérieures, en « **Continuant Ensemble** » la maîtrise de nos dépenses et l'optimisation de nos recettes de la section fonctionnement.

Fruit d'une gestion quotidienne rigoureuse, le solde annuel positif de notre section fonctionnement, associé à notre quête permanente de subventions diverses et variées, contribuera en 2021, à auto-financer toutes nos dépenses d'investissement, sans nouvel emprunt, sans augmentation des impôts communaux, tout en préservant notre futur proche par diminution de la dette par Saulcéen (319 €/habitant prévue fin 2021).

Les conseillers élus de la liste **Au Cœur des Saulcéens** sont présents dans les différentes commissions et aux Conseils Municipaux. Nous poursuivons la défense de nos idées, ce qui nous amène parfois à nous abstenir ou à être contre certaines délibérations proposées.

Nous souhaitons poursuivre les échanges et la communication avec les Saulcéens et nous allons développer dans les prochains mois plusieurs supports.

En attendant, vous pouvez, comme le font certains d'entre vous, nous écrire à l'adresse suivante : aucoeur-dessaulceens@gmail.com ou nous contacter personnellement.

*Portez vous **Bien***

Isabelle Stievenard
David Rouzé
Sylvie Morin
Antoine David



Section FONCTIONNEMENT

Budget primitif 2021 en dépenses et en recettes : 1734 572,62 €

Dépenses	Euros
Chapitre 011 - Charges à caractère général	578 204
Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés	540 000
Chapitre 014 - Atténuations de produits	23 000
Chapitre 022 - Dépenses imprévues	98 430
Chapitre 023 - Virement à la section d'investissement	226 594
Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	95 071
Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante	153 875
Chapitre 66 - Charges financières	18 398
Chapitre 67 - Charges exceptionnelles	1 000
TOTAL	1 734 573

Recettes	Euros
Chapitre 002 - Résultat d'exploitation reporté	355 077
Chapitre 013 - Atténuations de charges	15 000
Chapitre 042 - Opération d'ordre de transfert entre sections	3 054
Chapitre 70 - Ventes de produits fabriqués, prestations de services	156 500
Chapitre 73 - Impôts et taxes	778 358
Chapitre 74 - Dotations et participations	406 523
Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante	18 060
Chapitre 77 - Produits exceptionnels	2 000
TOTAL	1 734 573

Section INVESTISSEMENT

Budget primitif 2021 en dépenses et en recettes : 1162 022,66 €

Dépenses	Euros
Chapitre 020 - Dépenses imprévues	25 000
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	3 054
Chapitre 10 - Immobilisations corporelles	2 159
Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées	130 029
Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	5 600
Chapitre 21 - Immobilisations corporelles	996 180
TOTAL	1 162 023

Recettes	Euros
Chapitre 001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	106 085
Chapitre 021 - Virement de la section d'exploitation (recettes)	226 594
Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	95 071
Chapitre 10 - Immobilisations corporelles	274 693
Chapitre 13 - Subventions d'investissement	458 279
Chapitre 15 - Emprunts et dettes assimilées	1 300
TOTAL	1 162 023

Erika SCHOENER
46 rue abbé bellemin
27370 La Saussaye

contact@aglaia.shopping www.aglaia.shopping

LE JANNOU OLIVIER
COUVERTURE-ZINGUERIE

Tél. 06 18 16 15 54
le-jannou.couverture@hotmail.fr
6b, rue Machu
27370 LA SAUSSAYE

ON M'A PARLÉ DE TOIT...